

Atelier à l'intention des parties prenantes à l'Initiative IISF Synthèse des conclusions

1^{er}-2 juin 2023

Des parties prenantes de près d'une cinquantaine de juridictions, organisations régionales et internationales se sont retrouvées, en personne et virtuellement, à l'occasion d'un atelier à l'intention des parties prenantes à l'Initiative IISF qui s'est tenu du 1^{er} au 2 juin 2023. Ces rencontres ont été organisées conjointement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Lancée en 2015, l'Initiative Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) est un projet conjoint de l'OCDE et du PNUD. Elle concrétise une approche singulière du renforcement des capacités qui consiste à mettre à la disposition des administrations fiscales de pays en développement des experts à même de leur apporter une assistance pratique et concrète sur des dossiers de vérification en cours et des questions de fiscalité internationale connexes.

Depuis son lancement, 59 juridictions ont bénéficié de l'Initiative IISF, ou d'une assistance en matière de vérification de type IISF, notamment d'une assistance dispensée sur des dossiers rendus anonymes lors d'ateliers organisés conjointement par l'ATAF, l'OCDE et le Groupe de la Banque mondiale (GBM); cette forme d'assistance a permis d'aider les pays en développement à percevoir plus de **2 milliards USD** de recettes fiscales supplémentaires et à opérer des redressements se chiffrant à près de **5 milliards USD**.

L'Initiative IISF continue de se déployer et s'élargit à un plus large éventail de domaines du renforcement des capacités en matière de fiscalité internationale, au nombre desquels la transformation numérique de l'administration de l'impôt, la fiscalité et l'environnement, les vérifications portant sur l'application de la TVA au commerce numérique, l'utilisation effective et adéquate de la déclaration pays par pays et la mise en œuvre concrète des règles relatives à l'impôt minimum mondial sur les sociétés.

Pendant deux jours, les parties prenantes ont échangé sur les pratiques exemplaires à suivre pour la mise en œuvre des programmes IISF, sur l'impact que ces programmes ont eu jusqu'ici et sur leur élargissement à de nouveaux domaines, sur le soutien apporté par les bureaux de pays du PNUD ainsi que sur les difficultés que pose aux administrations fiscales la fuite des cerveaux.

Les participants ont également insisté sur l'importance du renforcement de la transparence et de la lutte contre la planification fiscale agressive à laquelle se livrent les entreprises multinationales. Ils ont souligné le rôle primordial du multilatéralisme pour la coopération internationale, le renforcement des capacités, l'établissement de normes communes et l'engagement d'un dialogue, qui sont, pour les pays, autant d'atouts au service de l'application d'une fiscalité plus juste.



Principaux résultats se dégageant des discussions qui se sont tenues pendant la réunion et prochaines étapes :

- Compte tenu des bénéfices que les pays en développement retirent des programmes IISF, il sera essentiel de veiller à la continuité du soutien dispensé dans les domaines d'assistance actuels, tels que la vérification fiscale internationale, les enquêtes en matière de délinquance fiscale, l'utilisation effective de l'échange automatique de renseignements et la transformation numérique des administrations fiscales.
- Les effets de ces programmes sur les recettes sont importants, mais les objectifs en termes de capacités le sont tout autant.
- Il conviendrait : d'élargir l'assistance dispensée dans le cadre de l'Initiative IISF à d'autres domaines de la fiscalité, comme la mise en œuvre des règles relatives à l'impôt minimum mondial sur les sociétés pour laquelle il y a clairement une demande.
- Prévoir de déployer les programmes IISF, sur place ou à distance, afin de gagner en efficacité et en efficience.
- Pour répondre à la demande croissante de programmes IISF, une nouvelle liste d'experts du PNUD sera établie d'ici la fin 2023.
- D'étudier les causes profondes du problème de la fuite des cerveaux ainsi que les solutions pour y répondre.
- De s'appuyer sur les programmes IISF pour encourager la coopération régionale et les partenariats internationaux.
- De veiller à l'efficacité de la coordination entre l'Initiative IISF et un nombre croissant de projets et de programmes proposés par d'autres organisations.
- D'intensifier la coopération Sud-Sud conformément à l'objectif de renforcement des partenariats Sud-Sud fixé dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.